

**SAINTS
GERVAIS**
MONT-BLANC

L'ASCENSEUR DES THERMES

Innovation.

RÉVOLUTIONNAIRE - ÉCOLOGIQUE



SAINT-GERVAIS **RÉVOLUTIONNE** **LA MOBILITÉ** AVEC UN ASCENSEUR INCLINÉ À EAUX USÉES

En **FÉVRIER 2023**, la commune de Saint-Gervais franchit un cap vers l'avenir avec le **LANCEMENT OFFICIEL DES TRAVAUX DU PREMIER ASCENSEUR INCLINÉ À EAUX USÉES DE FRANCE, LE DEUXIÈME DANS LE MONDE.**

Un **LIEN NOVATEUR** **ENTRE LE FAYET ET LE CENTRE BOURG** alliant tradition et durabilité pour offrir une mobilité inédite.

Un **PROJET VISIONNAIRE** qui **HONORE LE PASSÉ** en créant **UN FUTUR PROMETTEUR.**

« Quand le modèle imaginé par nos anciens avant l'arrivée de la fée électricité permet de réaliser un projet révolutionnaire à Saint-Gervais ».

Jean-Marc Peillex,
Maire de Saint-Gervais

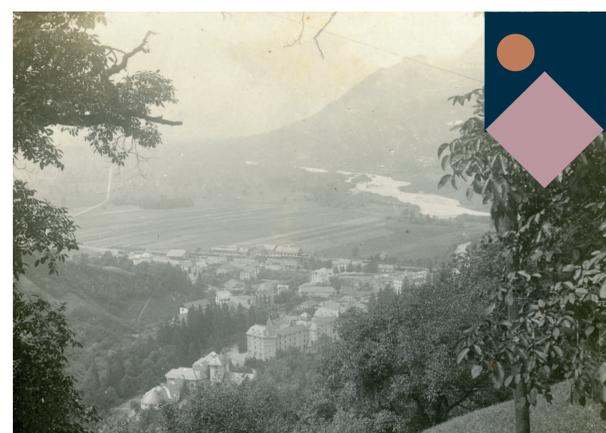


L'ACCÈS AUX THERMES : DU RAIL AU CÂBLE... UNE PROBLÉMATIQUE QUI DATE !

LE RAIL

LE PROJET DE TRAIN DES THERMES

Dès **1893**, la société des thermes pour **RELANCER L'ACTIVITÉ** depuis la disparition de sa capacité hôtelière, in situ, en 1892, **MONTE UN PROJET DE TRAIN, POUR ACHEMINER LES CURISTES DEPUIS LE VILLAGE DU FAYET.** C'est un d'un chemin de fer d'une voie métrique de 0,60, puis rectifiée à 0,75. **CE PROJET A ÉTÉ ABANDONNÉ,** par le déplacement des thermes à l'entrée du parc, l'année suivante.



LE CÂBLE

LE PROJET DE REMONTÉE MÉCANIQUE DU BOURG AUX THERMES DE 1946

En **1946**, après l'échec des reprises éventuelles par les eaux de La Léchère, **LA COMMUNE PENSE RELANCER LES THERMES**, en les concédant à un groupe Varois, représenté par un hôtelier de Chamonix M. Roy.

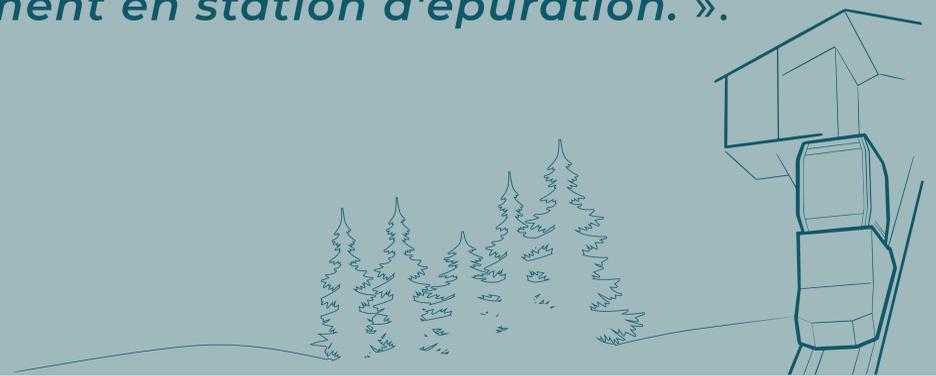
Pour faciliter l'accès aux thermes depuis le bourg, on lui impose dans le cahier des charges de **RELIER L'ÉTABLISSEMENT AU BOURG PAR CÂBLE ET DE DÉMOLIR LES BÂTIMENTS DU XIXE.** La gestion n'est pas au rendez-vous. Le groupe ne gère que la recherche du profit immédiat, sans souci ni du médical ni d'avenir de l'établissement. Et il ne fait aucun investissement prévu.

LA REMONTÉE MÉCANIQUE ENTRE LES THERMES ET LE BOURG EST REMIS AUX CALENDES GRECQUES.

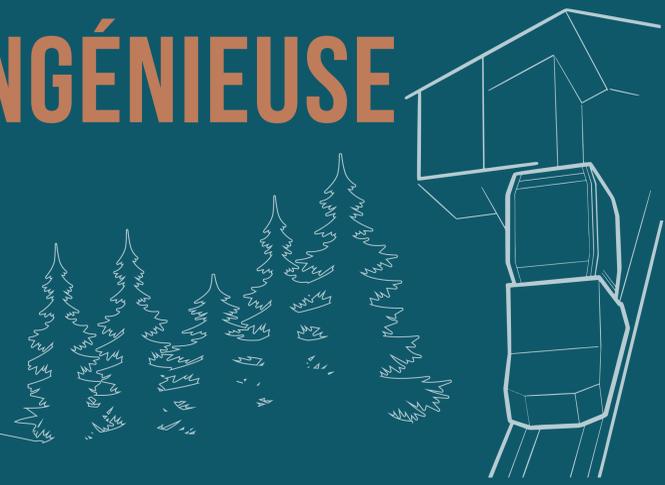
L'IDÉE D'UN HOMME, **MICHAEL FARMER**

« L'ascenseur à eau n'est pas une nouveauté, mais plutôt **un hommage aux anciens qui ont inventé cette forme de mobilité** avant même l'électricité au début du XX^e siècle. Il découle de la proposition de notre regretté ami, **Michael Farmer, un britannique passionné et à l'origine du « Petit Train à Vapeur du Parc Thermal »**. Son idée était d'utiliser l'eau du torrent du Bonnant. Nous avons **modernisé cette idée en utilisant l'eau usée pour la rendre encore plus durable, lui offrant une nouvelle finalité avant son traitement en station d'épuration.** ».

Jean-Marc Peillex,
Maire de Saint-Gervais



UNE CONCEPTION INGÉNIERUSE POUR UN PROJET AVANT-GARDISTE



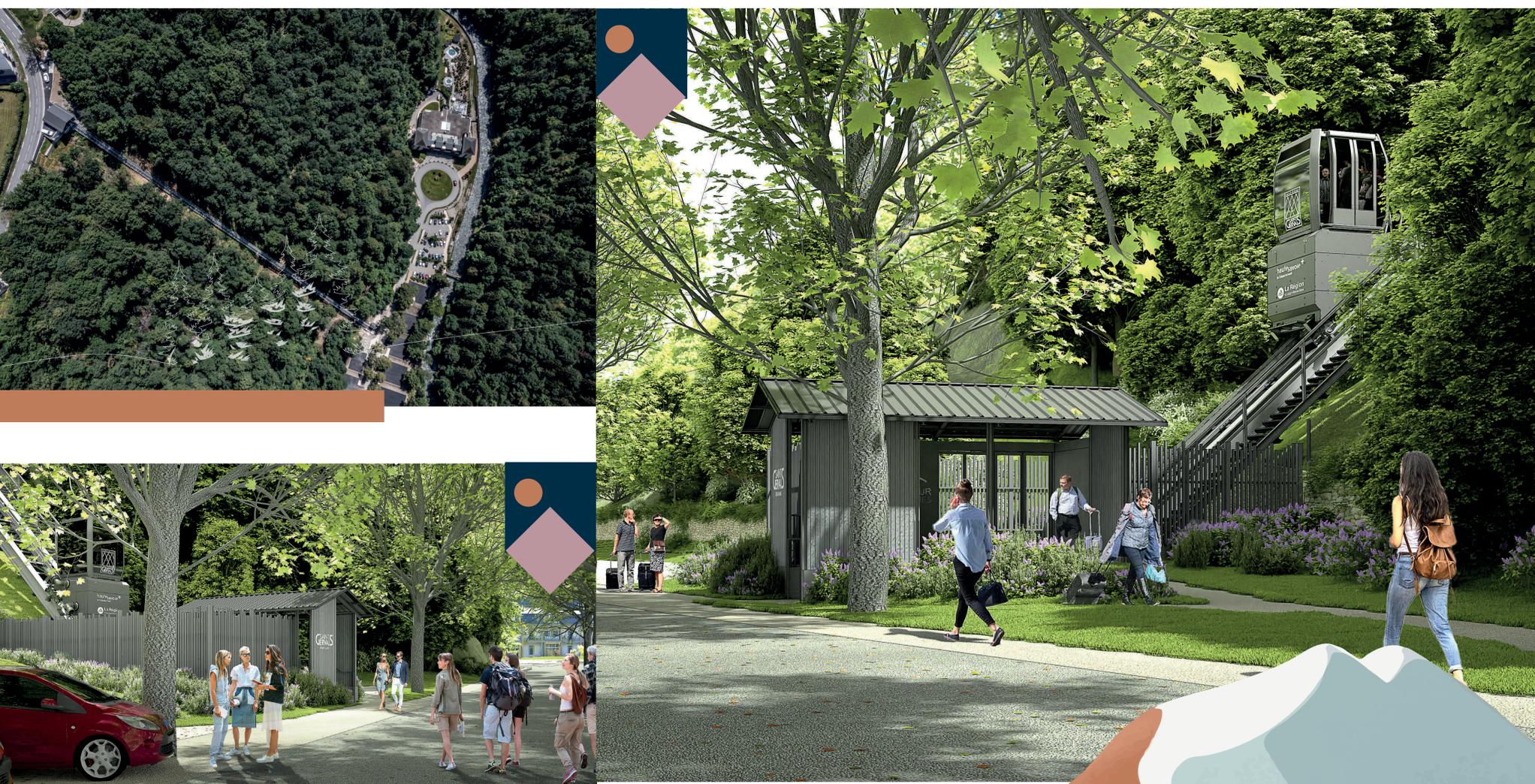
Au cœur de **CE PROJET NOVATEUR** de l'ascenseur incliné à eaux usées réside une **APPROCHE TECHNIQUE UNIQUE QUI TIRE PROFIT DU RÉSEAU D'EAUX USÉES POUR SON FONCTIONNEMENT.**

Doté d' **UNE BALLASTIÈRE D'1 M³ SOUS LA CABINE** ce système crée un déséquilibre de poids pour enclencher la montée de la cabine grâce à un contrepoids.

Cette **INGÉNIOSITÉ HYDRAULIQUE** rappelle les normes constructives d'antan des scieries, moulins... et de certains funiculaires, quand l'énergie électrique n'était pas dominante.

ON LA RETROUVE ENCORE DANS CERTAINES VILLES EUROPÉENNES telles que dans les funiculaires de Budapest en Hongrie, Braga au Portugal, de Fribourg en Suisse, unique exemplaire jusqu'ici à utiliser les eaux usées, et même dans le téléphérique du Salève en Haute-Savoie.

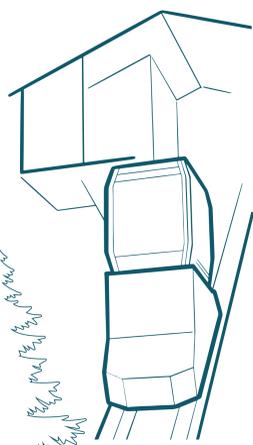
Cette **TECHNOLOGIE HYDRAULIQUE** allie ainsi **TRADITION ET MODERNITÉ** permettant un **FONCTIONNEMENT AUTONOME**, jour et nuit, toute l'année.



LA POSE DU PREMIER RAIL DE L'ASCENSEUR DES THERMES SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023



DE GAUCHE À DROITE :

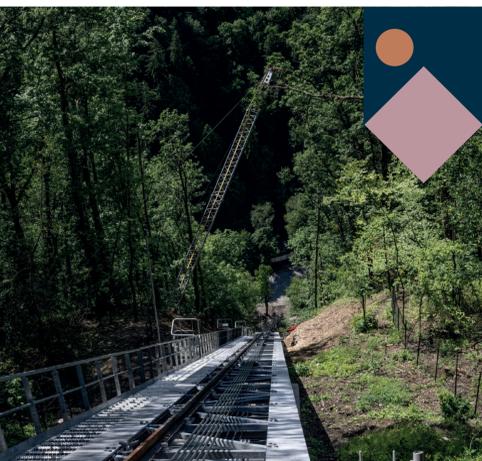
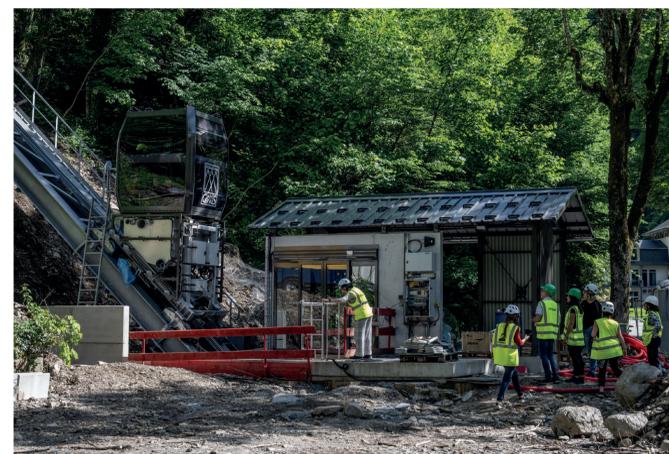
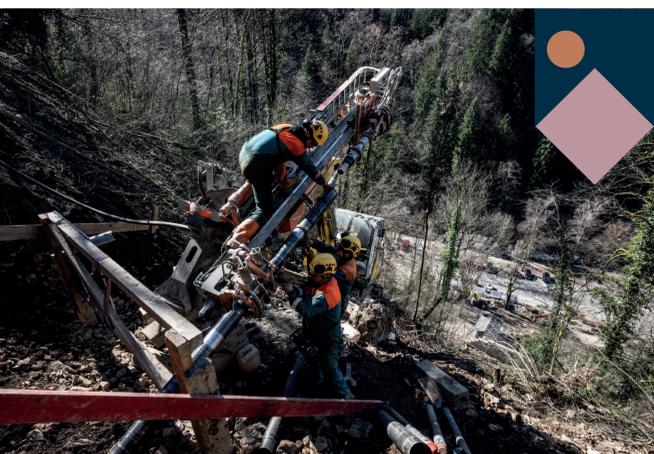


Cyril Pellevat, Sénateur, **Martial Saddier**, Président du Conseil département de la Haute-Savoie, **George Morand**, Maire de Sallanches et Conseiller départemental, **Jean-Marc Peillex**, Maire de Saint-Gervais et Vice-président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, **Fabien Felli**, Président de POMA, **Yves Le Breton**, Préfet de la Haute-Savoie, **Xavier Roseren**, Député.



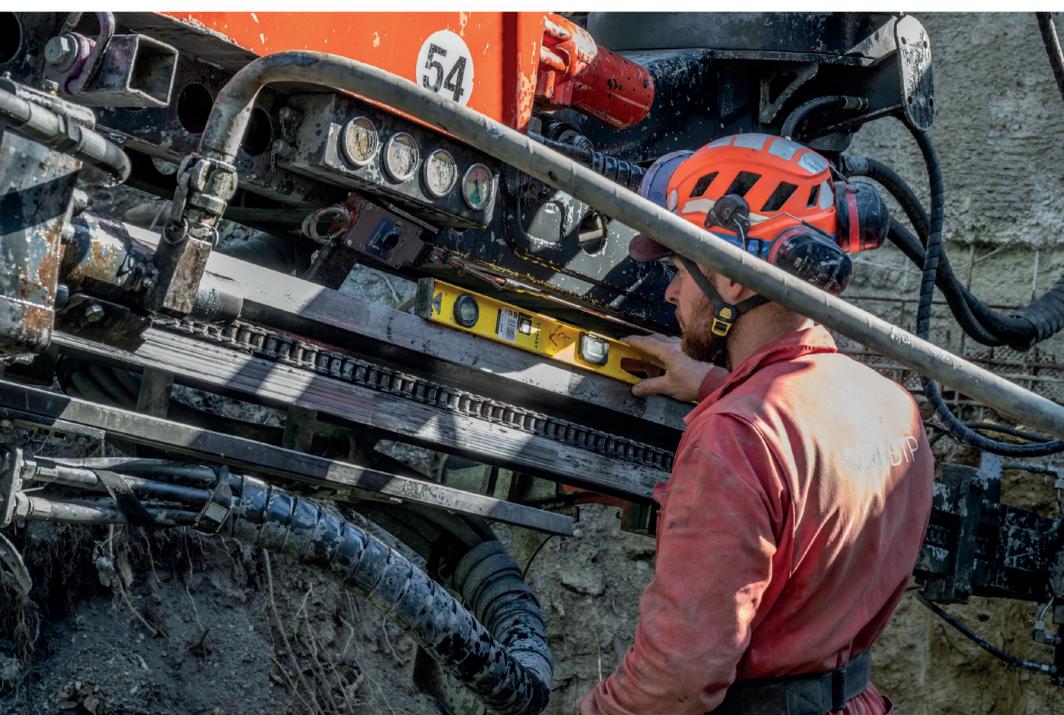
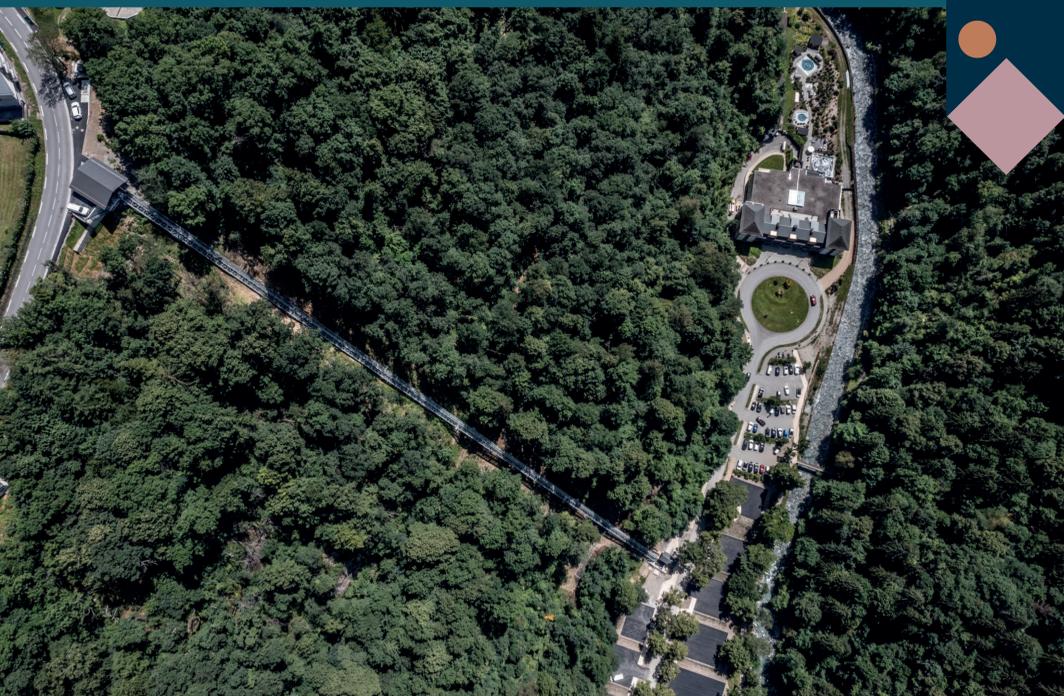
**SAINTS
GERVAIS**
MONT-BLANC

DES TRAVAUX IMPRESSIONNANTS



**SAINTS
GERVAIS**
MONT-BLANC

DES TRAVAUX IMPRESSIONNANTS

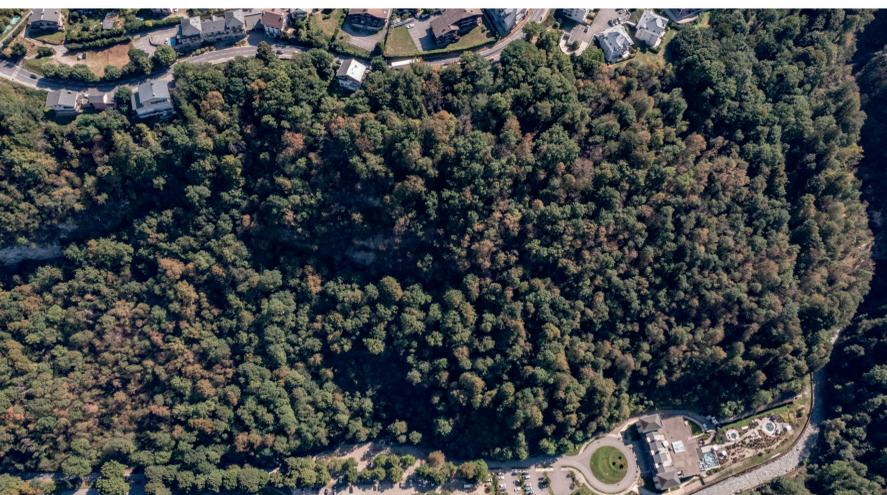
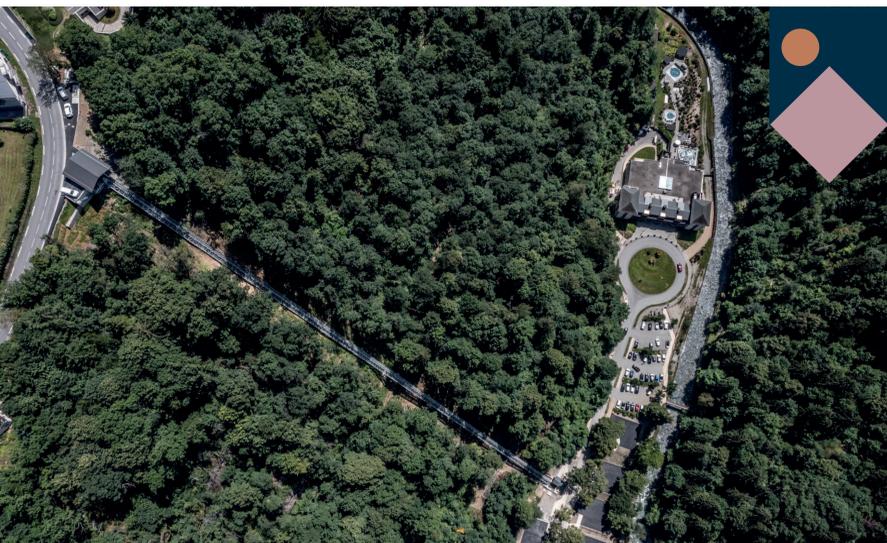


RÉVOLUTIONNER LA MOBILITÉ POUR UN AVENIR DURABLE



Au pied du Mont-Blanc, la commune de Saint-Gervais-les-Bains, avec ses **MULTIPLES BOURGS ÉTAGÉS ENTRE 590 ET 1500 MÈTRES D'ALTITUDE** est confrontée à **DES ENJEUX DE MOBILITÉ COMPLEXES.**

Avec ces bourgs disséminés à différentes altitudes, **DÉPLACEMENTS DES HABITANTS ET VISITEURS DANS SAINT-GERVAIS SONT LARGEMENT TRIBUTAIRES DE MOYENS DE TRANSPORT CARBONÉS.** Cette réalité ne peut plus perdurer en marge du Plan de protection de l'atmosphère (PPA) en place dans la vallée de l'Arve, visant à **RÉDUIRE LES ÉMISSIONS POLLUANTES** dont le transport est un contributeur majeur.



FACE À CE DÉFI, la municipalité s'est engagée à **REPENSER ENTIÈREMENT LA MOBILITÉ QUOTIDIENNE** avec un programme de changement des habitudes de déplacement.

L'ASCENSEUR À EAUX USÉES S'INSCRIT DANS CETTE TRANSFORMATION. Prévu pour relier le parc thermal au centre bourg et inversement, ce projet vise à offrir **UNE ALTERNATIVE ÉCORESPONSABLE AUX TRANSPORTS TRADITIONNELS.**

En répondant aux besoins de **16 PASSAGERS TOUTES LES 5 MINUTES**, cet ascenseur leur évitera de parcourir les 6 kilomètres en voiture et **RÉDUIRA D'UN TIERS LEUR TEMPS DE DÉPLACEMENT.**

INNOVATION RÉVOLUTIONNAIRE ET ÉCOLOGIQUE : L'UTILISATION DES EAUX USÉES COMME LEST

BON À SAVOIR

Une pente à 44° équivaut à presque un mètre de montée quand on avance d'un mètre, ce qui en fait une pente raide.



Au cœur de ce projet réside une **INGÉIEUSE INNOVATION** : **L'EXPLOITATION DES EAUX USÉES POUR LESTER LE VÉHICULE.** Les eaux usées sont déviées du réseau communal et stockées en amont vers un réservoir en béton de 20 m³. Pendant que le véhicule effectue un cycle d'aller-retour, les eaux sont pompées vers un réservoir de gavage de 1 200 litres profitant de **L'ÉNERGIE PRODUITE PAR LA FORCE GRAVITAIRE** du véhicule descendant.

Cela lui permet de transporter jusqu'à **16 PASSAGERS PAR TRAJET** sur 177 mètres de dénivelé à une pente de 44 degrés, **EN MOINS DE 5 MINUTES.**

